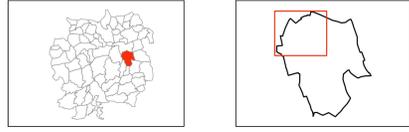




Commune de Seloncourt

Plan Local d'Urbanisme

plan de zonage planche 1



28/01/2014	Approbation du PLU
04/10/2016	Modification n°1
12/06/2018	Modification n°2
16/12/2020	Modification n°3

Vu pour être annexé à la délibération du 16/12/2020
Le Maire, 

Visa sous-créature
SCOUS - PREFECTURE
21 DEC. 2020
MONTBELIARD

1 / 2000

Agence de Développement et d'Urbanisme  Fond cadastral mis à jour en 2020
Origine Cadastre - Droits de l'Etat réservés
Origine PMA - Droits réservés
Edition 09/12/2020

LEGENDE

- Limite des zones
- Zones urbaines**
 - UA** Zone urbaine de bâti dense
 - UB** Zone périphérique du centre ancien à densité modérée et avec une diversité fonctionnelle. Elle comprend le secteur UBn (où un indice de pollution est à prendre en compte)
 - UC** Zone urbaine de faible densité, principalement affectée à l'habitation
 - UE** Zone dédiée aux équipements collectifs
 - UY** Zone affectée aux activités économiques
- Zones à urbaniser**
 - 1AU** Zone à urbaniser à vocation d'habitat correspondant aux OAP. Elle comprend les secteurs 1AUB et 1AUC qui renvoient aux dispositions réglementaires des zones UB et UC
- Zones agricoles et naturelles**
 - A** Zone agricole
 - AP** Secteur présentant un intérêt paysager fort
 - N** Zone naturelle et forestière. Elle comprend les secteurs :
 - NH (hameaux à développement limité)
 - NP (terrains de sport)
- Informations complémentaires**
 - Espaces boisés classés
 - Emplacements réservés
 - Secteur d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
 - Arbre à protéger (art. L123-1-5 7° du CU)
- Risques environnementaux**
 - Marnes en pentes faibles
 - Marnes en pentes moyen
 - Marnes en pentes fort et très fort
 - Eboulements
 - Aléa inondation : projet PPRI (source DDT - décembre 2017)
 - Indices karstiques
 - Abri-grotte
 - Falaise

Liste des emplacements réservés au titre de l'article L.123-1-8° du code de l'urbanisme

N°IR	Nature de l'opération	Bénéficiaire de la réservation
1	Création d'une voie piétonne sous la rue de Vigettes - 6 mètres	Ville de Seloncourt
2	Création d'une voie piétonne desservant le secteur de l'UAP "centres-illuminés de sport" et aménagement paysager - 6 mètres	Ville de Seloncourt
3	Élargissement de la rue de Banost (en partie) : plateforme de 10 mètres	Ville de Seloncourt
4	Création d'une voie de desserte de la zone 1AUB (rue de Général Lockes) : plateforme de 8 mètres	Ville de Seloncourt
5	Création d'une avenue de voie desservant la zone 1AUC (rue de Général Lockes) : plateforme de 8 mètres	Ville de Seloncourt
6	Création d'une voie de desserte de la zone 1AUB dans le prolongement de la rue des Bois : plateforme de 8 mètres	Ville de Seloncourt
7	Création d'une voie piétonne d'accès de la zone 1AUC depuis la rue Nazez : 4 mètres	Ville de Seloncourt
8	Élargissement de la rue de Vandœuvre : plateforme de 10 mètres	Ville de Seloncourt
9	Création d'une voie piétonne depuis la rue de Diele : 3 mètres	Ville de Seloncourt

